



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 17074

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui préciser, par juridiction, l'effectif des juges pour enfants au 1er septembre 1998, en distinguant les postes théoriques des postes effectivement occupés et en précisant le nombre de magistrats en congé occupant ces postes.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il attache la plus haute importance aux conditions de fonctionnement de la justice des mineurs et qu'il lui apparaît nécessaire de l'améliorer en lui affectant des moyens nouveaux. L'effectif budgétaire des juges des enfants, au 1er septembre 1998, est de 329 emplois répartis dans les tribunaux de grande instance selon le tableau suivant. Par décret du 30 juin dernier, 19 nouveaux emplois de juges des enfants ont été créés dans les juridictions figurant en grisé dans ce tableau. Actuellement, 13 de ces emplois sont vacants, la Chancellerie s'attache à les pourvoir. Cet effort sera poursuivi dans le cadre des prochains exercices budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17074

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3969

Réponse publiée le : 4 janvier 1999, page 105